



# Assemblée générale

Distr. générale  
16 janvier 2002  
Français  
Original: espagnol

---

## Cinquante-sixième session Cinquième Commission

Points 123 et 44 de l'ordre du jour

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003

**La situation en Amérique centrale : moyens d'établir  
une paix ferme et durable et progrès accomplis  
vers la constitution d'une région de paix, de liberté,  
de démocratie et de développement**

## **Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/56/L.45**

### **Rapport de la Cinquième Commission**

*Rapporteur* : M. Santiago **Wins** (Uruguay)

1. À ses 38 et 40e séances, les 18 et 24 décembre 2001, la Cinquième Commission a, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, examiné l'état des incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/56/L.45 soumis par le Secrétaire général (A/C.5/56/27). À la 38e séance, le Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a présenté le rapport correspondant établi par ce comité (A/56/709).
2. Les déclarations et observations faites au cours des débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.5/56/SR.38 et 40).

### **Décision de la Cinquième Commission**

3. Ayant examiné l'état des incidences sur le budget-programme présenté par le Secrétaire général (A/C.5/56/27) et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/56/709), la Cinquième Commission a décidé d'informer l'Assemblée générale que, si elle adopte le projet de résolution A/56/L.45, un montant de 188 500 dollars sera imputé sur le crédit

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.



prévu au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 au titre des missions politiques spéciales.

---